L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 23 MARS 1893.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.

A VENDRE—Magasin et résidence, No 705 Royale coin Dumaine, placement avantageux. A Beudéan, 3 rue Carondelet.
21 Mars 3f

A LOUER.

A LOUER Une échoppe de boucher, coin Chartres et Mandeville, 3e district. S'adresser, 454 rue Chartres. 21 mars—3f

DEMANDES.

MME Gedin-M. demande des ouvrières pour robes. 44 Bourbon.
22 mars—2f 26

COUTURIÈRE.—On désire employer à la journée une femme qui sache tailler et essayer. Nadresser 94 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 22 mars—10f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Succession de Mme T. Van Hallen vs. George Bradford.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 23,638.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepot, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville le MERCREDI, 5me jour d'avril 1893, à midi.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

22 mars—22 30—avril 5

Mme Louise Ittman et son mari Jacob Ittman vs Marks et Miller.

Les mêmes vs le même et Charles C. Heyle vs le même.

Nos 23,691, 23,694 et 23,696.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepot, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville le MERCREDI, 5me jour d'avril 1893, à midi.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

22 mars—22 30—avril 5

Mme Louise Ittman et son mari Jacob Ittman vs Marks et Miller.

Les mêmes vs le même et Charles C. Heyle vs le même.

Nos 23,691, 23,694 et 23,696.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvel-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4ème jour d'avril 1893, à midi, aux Nos 170 et 172 rue Richard près de la rue Magazine de la propriété décrite ci-après à savoir :

Une voiture, un wagon d'entrepreneur de pompes funèbres, 2 chevaux et harnais.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

22 mars 22 27—avril 4

Fernando G. Carbajal vs. E. W. Ford.

DEUXIÈME COUR DE CIPE de la Nlle Orléans. — No 17 405.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Mory, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St. Louis dans le second district de cette ville, le MARDI 28ème jour de mars 1893 à 11 heures A. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, réfrigérateurs à bière, glacières, ventilateur électrique, parc-vente, comptoirs, etc., etc.

Aussi à 2 heures P. M. à l'entrepôt Lafayette, coin du rue Lafayette et Magazine, dans le Premier District de cette ville.

Un comptoir du fond, une glace un fout bat en bois, un passoir, un comptoir en egouttoir pour bouteilles, un appareil pieds fout reste) d'après inventaire enrégistré au mon bureau saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. H. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

10 mars—10 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans, No 22,616.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J Paris Childress juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William K. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Toomes je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, le VENDREDI 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir : une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'Ile borné par les rues Rémois, Télémaque, Canal et Gasquet, mesurant 31ll pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Rémois sur 125 pieds de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux revenant à F. A. Rehan en vertu d'un transport de la dite propriété audit Rehan, enregistré dans le C. O. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

10 mars 10 17 24 31—avril 7 12 14.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henrietta Davidson, veuve de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 38,331—Division D—Attendu que Bernard Mayfield a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henrietta Davidson décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elles en ont pour lesquelles le compte présenté par Mme Antoinette Bingay exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués en conformant au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—23 28—avril 1

Succession de Mme Julia M. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,406—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elle en ont pour lesquelles le compte présenté par Richard M. Ryan exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—23 28—1 avril

Succession de Cayetano Morin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,490—Division C—Attendu que Mme Catherine Bagot, veuve d'un premier mariage de Cayetano Morin maintenant femme de Lucien Hart, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Cayetano Morin décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23mars—23 28 avl

Succession de Mme Catherine Richardson, femme de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,335—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elle en ont pour lesquelles le compte présenté par Charles J. Gregson administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars 23 28—1 avril

Succession de Mme Agnès Bringier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 39,301—Division D—Attendu que Mme Adèdée Bringier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Agnès Bringier décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

19 mars—19 23 28

James C. Monroe vs. Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,281.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elle en ont pour lesquelles le compte présenté par Victor Maubert, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

15 mars—15 19 24

Succession de Mme Julia S. Dassinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,480—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elle en ont pour lesquelles le compte présenté par Mme Antoinette Bingay exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14 mars—14 18 23

Succession de Mme Paul Giselon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,787 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'elle en ont pour lesquelles le compte présenté par Jérôme Meunier exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

17 mar—17 21 28

Succession de Jacques Numa Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,475—Division D—Attendu que John B. Vidal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacques Numa Lafargue décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

17mars—17 21 28

Avis.

$5,100.00. Nouvelle-Orléans, 21 mars 1893.

LIRE soussigné certifient qu'ils étaient porteurs d'un demi billet combinaison Nos 7, 40, 71, classe 166 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane billet qui a gagné le premier gros lot de Cinq Mille Cent Dollars, le lundi, 20 mars 1893 ; le dit billet ayant coûté la somme de 50 cents, au bureau de R. Rose, coin des rues Prytanée et Esterge, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

W. A. J. KELLEY.
126 rue Constance.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 MARS—CLASSE No 168

Tirage de 4 heures P. M.

Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros	Numéros
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
60	1	44	42	43	56	35	66	5	37	62	29	54	22

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 22 mars 1893—4 heures P. M.

A. A. BOURSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu mensuellement (tirés et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt aiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous décidons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous nos ordres, s'exécutent, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces de ce certificat, auquel nous joignons ci-fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jno. A. Early
COMMISSAIRES.

Le col. G. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semi-annuels, le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, ayant désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages. M. Villeré a déjà présidé à neuf de nos tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers payables tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
JNO. B. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 11 AVRIL 1893

GROS LOT: $75,000.

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	20,000.....	20,000
1 Lot de	10,000.....	10,000
1 Lot de	5,000.....	5,000
2 Lots de	2,500.....	5,000
5 Lots de	1,000.....	5,000
25 Lots de	300.....	7,500
100 Lots de	200.....	20,000
200 Lots de	100.....	20,000
300 Lots de	60.....	18,000
500 Lots de	40.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit.....		$10,000
100 Lots de... 60, ...		6,000
100 Lots de... 40, ...		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit.....		$19,980
999 Lots de $20, ...		19,980
3,434 Lots se montant à.....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Par lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lng.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mails à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes des lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en même temps, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat, est qui en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Extrait du Titre 2 de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit date de la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il contienne en toutes lettres, que le Général G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CARELL, ayant mission la garantie de quatre Banques Nationales, par l'intermédiaire de leurs Président, de payer le montant qui leur présentés à leurs comptoirs.

Il y a trois ans, le système inférieur et malhonnête à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir de insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le chance d'être gagnant.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Pierre Adernée Dougherty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,165.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 155 rue Commune.—MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mars 1893—

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 5, maintenant nouvelle comme lot No 18, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St-Anne, Broad et Dorgenois mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Conditions—Comptant.

Acte de vente perdevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Cinquième District.

Succession de Peter Liulia.

No 37,864—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 155 rue Commune, MERCREDI 5 avril 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et en exécution d'un ordre de l'Hon. F. D. King, Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 février 1893.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Madison, Newton, Decatur et Monroe, mesurant 39 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Madison sur 115 pieds de profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations sont connues par le No 76 rue Madison.

Conditions—Comptant.

Acte de vente passé devant G. C. Prot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions Rémunératives.

Succession de Joseph Soinri.

No 37,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 23 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile, Division A, daté et signé le 10 mars 1893, les actions ci-après décrites, à savoir :

1° Cent cinquante (150) actions du fonds capital du New Orleans et Carrollton Railroad Co.

2° Trois cents et soixante huit (378) actions du fonds capital du New Orleans Gas Light Co.

Conditions—Comptant par chèques certifiés, avant le transfert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Second District.

Cette ferme et cet ilet entre Toulouse et Dauphine ilet borné par les rues Bourbon et l'autre portant les numéros municipaux 60 et 62 rue Bourbon.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 29 mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Toulouse, Dauphine, St-Pierre et Bourbon, le dit lot étant au coin des rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente-six pieds de façade à la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

2° Un ilet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Bourgogne, Bienville, Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de face à la rue Bourgogne, sur environ cent quatre pieds de profondeur, le dit lot formant partie du lot forgant le coin des rues Bienville et Bourgogne.

Les dites propriétés ont été acquises par le défendeur comme suit : Par un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, le 22 février 1893, dans l'affaire de la succession de Christian Jacob, Sr, et Susan Kimdt, sa femme, No 31,071 du dossier de la Cour, Christian Jacob, Jr, a été reconnu comme le seul et légal héritier de son dit père et sa dite mère, Christian Jacob, Sr, sa femme, et reconnu comme tel, a été mis en possession de toute la propriété et tous les effets appartenant aux dites successions.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente au risque et dépens de John M. Hyman, acquéreur précédent de la propriété ci-dessous décrite

Vente de propriété de valeur dans le sixième District

John E. Breaux vs. Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au res de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 5 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Une certaine portion de terre au coin de cette ville (précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans des limites de la ville, maintenant nommé le bourg de Freeport et dans l'Ilet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Ste Anne) et Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante trois pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur vent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et telle de portion est composée de lot numéro 19 et de la moitié du lot numéro 17 sur la rue Laurel, ensemble les améliorations, savoir : une maison à deux étages, avec galerie devant, et dépendances, et une maison à un étage, avec galerie devant, et dépendances, et des clôtures, et tout et tel que le dit lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies et servitudes qui appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople, désigné par la Ville B, et mesurant quarante deux pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté le plus près à la rue Laurel et vingt pieds de largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent-vingt pieds, ensemble à angle droit vers la rue Laurel, une distance de quatorze pieds onze pouces et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne du fond du terrain, le tout plus ou moins au pied alentour, d'après le plan de Williams & Fenton, architectes et voyers, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, ensemble, un dessin du dit plan qui annexé à un actede vente passé devant Octave Morel, notaire, le 18 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 mars—3 10 17 24 30—avril 5

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

—DE—

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.

—DANS LES—

Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et donnant terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades.

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

Vente en partage.

A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés ci-après décrites savoir :

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 32 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisse Colock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les susdites améliorations consistent en un cottage à deux étages, de deux chambres en front, deux chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et dépendances.

Le cottage en bois ayant plusieurs chambres à air et un toit en tôle et ardoise, situé dans la ville de cette ville, désigné par le No 6 de l'Ilet No 27, d'après le plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 1er juillet 1867 et annexé à un acte passé devant Me Octave Morel, notaire, le 13 septembre 1887.

Les dites améliorations consistent en un cottage à deux étages, contenant quatre chambres en front, deux chambres à coucher, chambre à bain, gas partout, maison parfaitement tapissée, ornée et peinte, cuisine en bois, cuisine en brique, cuve à lessive, cabinet, cuve